



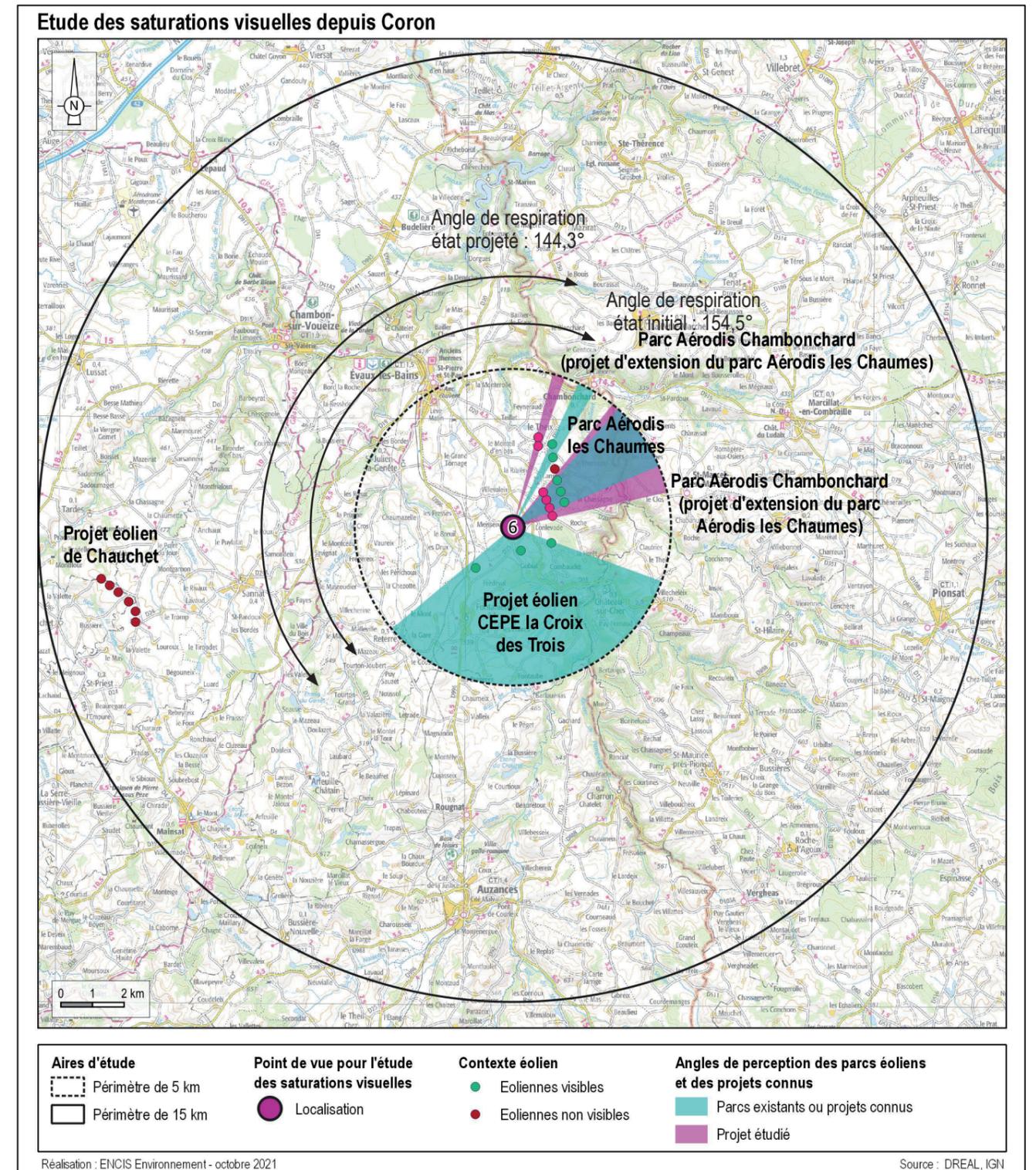
Photographie 166 : Vues 1 et 2 en esquisse des parcs existants et en projet depuis un chemin rural au sud de Coron (angle visuel des quatre panoramas totalisant 240°).



Photographie 168 : Vues 3 et 4 en esquisse des parcs existants et en projet depuis un chemin rural au sud de Coron (angle visuel des quatre panoramas totalisant 240°).

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT								
POINT D'ANALYSE SITUÉ AU SUD DE CORON : 1 290 M DU PROJET								
Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne	
Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 15 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 15 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 15 km (B'/A')	Entre 0 et 15 km (B+B' / (A+A')) AVEC double compte		
Etat initial	8	0	152	0	0,05	0	0,05	154,5°
Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle	6	0	42,7	0	0,14	0	0,14	-10,2°
Etat avec le projet	14	0	169,1	0	0,08	0	0,08	144,3°

Tableau 42 : Évaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement.



Carte 79 : Analyse de la saturation visuelle depuis le sud de Coron.

## Étude des saturations visuelles depuis Le Buissonnet

### Choix du point d'analyse

Le hameau du Buissonnet est le plus au sud de l'ensemble de lieux de vie localisés à l'ouest de l'AEI entre le parc des Chaumes, son projet d'extension et le projet du CEPE la Croix des Trois. Il est constitué d'une ou deux maisons d'habitation ainsi que de bâtiments agricoles modernes assez imposants. Au sud-est, un chemin d'accès principal permet de relier l'ensemble au réseau de routes communales et départementales.

### Etat initial

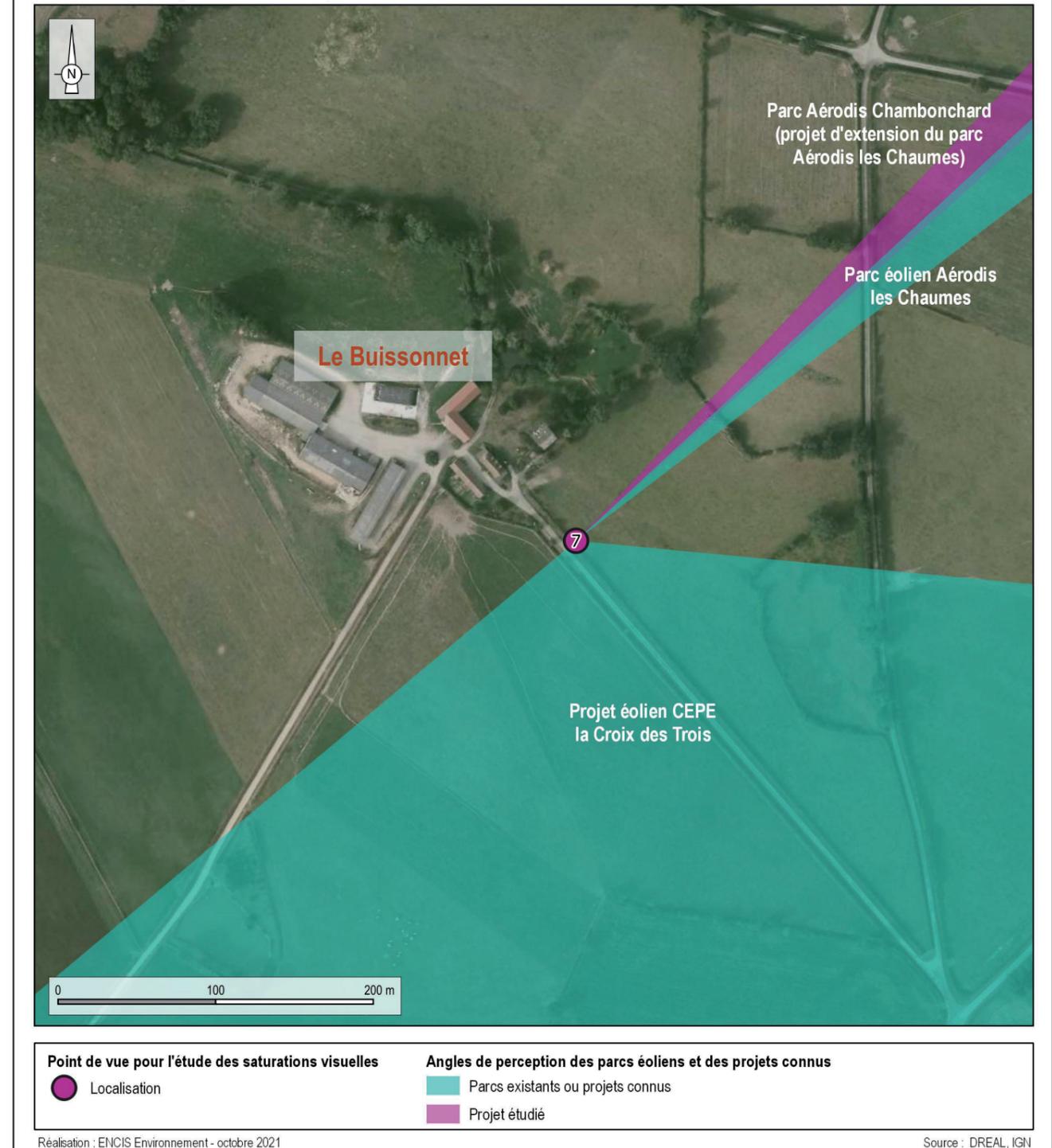
Logé dans un léger creux du relief et entouré de végétation, il est globalement isolé visuellement du parc des Chaumes en fonctionnement et seules quelques pales sont légèrement perceptibles en direction du nord-est. En revanche, il entretient une relation spatiale étroite avec le projet du CEPE la Croix des Trois. Les trois éoliennes de ce projet sont relativement espacées mais leur présence reste marquée depuis ce lieu de vie, en particulier celle au centre, visible dans l'alignement du chemin d'accès et qui exerce un effet de dominance depuis ce secteur.

### Etat projeté

En direction du nord-est, la perception du projet d'extension du parc des Chaumes existant reste peu marquée depuis ce secteur. Seules quelques pales en mouvement, émergent au-dessus du relief et la végétation seront perceptibles mais sans que la présence de ce motif soit réellement marquée depuis ce secteur. Au niveau l'habitat, les perceptions seront encore amoindries.

**Le projet d'extension du parc éolien Aérodis des Chaumes a un impact très faible voire nul en termes de saturation visuelle depuis le Buissonnet.**

### Localisation du point d'étude depuis le Buissonnet



Carte 80 : Localisation du point d'analyse à proximité du Buissonnet.